

La France est heureuse d'accueillir la XLIII^e Réunion consultative du Traité sur l'Antarctique qui se tiendra à Paris du 14 au 25 juin 2021.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous la bienvenue !

Partie au Traité sur l'Antarctique depuis l'origine, la France est attachée au Système du Traité sur l'Antarctique qui a démontré depuis des décennies son efficacité et sa capacité à réunir le consensus autour de nos objectifs communs de paix, de recherche scientifique et de préservation de l'environnement antarctique.

La France fait partie des nations pionnières en Antarctique.

La station Dumont d'Urville est ainsi l'une des toutes premières stations permanentes du continent.

Fidèle à l'esprit de coopération scientifique internationale, l'Institut Polaire français Paul-Emile Victor coordonne l'activité et assure la logistique de l'ensemble des programmes scientifiques français en Antarctique.

Les scientifiques français travaillent main dans la main avec leurs collègues de nombreuses nationalités aussi bien dans la station Dumont d'Urville qu'au sein de la station franco-italienne de Concordia.

Opéré par l'Institut polaire, le navire l'Astrolabe, propriété de l'autorité nationale compétente, achemine personnels et matériel à Dumont d'Urville quatre à cinq fois par an pendant l'été austral depuis le port d'Hobart en Australie.

Le matériel pour la station Concordia est quant à lui acheminé par convois terrestres depuis Cap Prudhomme.

La protection de l'environnement antarctique est également au cœur de nos priorités.